



Travaux de facade non achevés, l'entreprise me réclame de l'argen

Par **lisette67**, le **23/09/2010** à **10:04**

Bonjour,

Nous avons engagé une entreprise pour isoler et crépir notre maison en AVRIL 2010, et avons déjà versé un peu plus de 50% de la somme due, le reste étant à verser une fois le CHANTIER TERMINE. Les travaux sont quasiment achevés, il ne reste que la couleur à mettre sur la facade. Or l'entreprise fait "trainer" les travaux depuis déjà 4 mois, et là nous réclame 1000 euros pour acheter la peinture et venir finir les travaux. Ils prétendent des ennuis financiers, et pour tout dire, nous font comprendre que ça nous arrangerait tous les deux: s'ils ont l'argent, ils viennent finir. Etant donné les promesses non tenues de venir terminer les travaux depuis des mois, nous nous refusons à leur verser un centime tant que ceux-ci ne sont pas finis. Avons-nous le droit d'embaucher une autre entreprise pour finaliser nos travaux et ne pas leur payer la somme finale que nous leur devons?! Je veux juste que ce soit fini avant l'hiver et il y a peine une journée de travail!!

Merci d'avance